

4 L'enregistrement des opérations relatives à la vente

Il est important que l'assistant(e) comprenne l'incidence comptable des opérations de vente et qu'il (elle) soit capable de les enregistrer dans la comptabilité de l'entreprise.

I - L'enregistrement des opérations de vente : la facture de doit

Les factures de vente peuvent faire l'objet de divers enregistrements. On peut y trouver des acomptes, des frais de port, qui doivent être enregistrés dans des comptes spécifiques.

Enregistrement d'une facture avec TVA, remise, escompte et frais de port

Cette facture présente deux remises : une remise commerciale et une remise financière. Le compte de produits (707) n'est enregistré qu'au niveau du net commercial. L'escompte, qui est une réduction financière, fait l'objet d'un enregistrement dans un compte de charges (665). La TVA récupérée par le vendeur est enregistrée dans le compte de TVA collectée (44571). Le net à payer est enregistré dans un compte de tiers ou un compte de trésorerie.

Fournisseur		Doit	Client
Facture n° 4...			
Montant brut			10 000,00
Remise	5 %		500,00
Net commercial			9 500,00
Escompte	2 %		190,00
Net financier			9 310,00
TVA	19,60 %		1 824,76
Net à payer			11 134,76

Comptabilité du vendeur

707 - Ventes de marchandises	9 500,00
665 - Escomptes accordés	190,00
44571 - TVA collectée	1 824,76
411 - Clients	11 134,76

Enregistrement d'une facture avec TVA, remise, escompte, frais de port et acompte

Deux éléments s'ajoutent à la facture précédente : les frais de port et un acompte. Le fournisseur considère les frais de port comme un produit des activités annexes (708). Il s'agit soit d'un forfait, soit de l'équivalent des frais engagés par le fournisseur lors du transfert des marchandises. L'acompte a été versé initialement par le client (autre écriture) et il doit être déduit du net à payer pour que le client ne règle pas ce montant une deuxième fois.

Fournisseur		Doit	Client
Facture n° 5...			
Montant brut			10 000,00
Remise	5 %		500,00
Net commercial			9 500,00
Escompte	2 %		190,00
Net financier			9 310,00
Frais de port			120,00
TVA	19,60 %		1 848,28
Net TTC			11 278,28
Acompte			200,00
Net à payer			11 078,28

Comptabilité du vendeur

• Enregistrement lors du versement de l'acompte	
512 - Banque	200,00
4191 - Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	200,00

• Enregistrement lors de la facturation

707 - Ventes de marchandises	9 500,00	665 - Escomptes accordés	190,00	7085 - Port et frais accessoires facturés	120,00
44571 - TVA collectée	1 848,28	411 - Clients	11 078,28	4191 - Clients - Avances et acomptes reçus sur commandes	200,00

II - L'enregistrement des opérations de vente : la facture d'avoir

Enregistrement d'un retour de marchandises équivalent à 10 % de la facture de doit initiale

L'enregistrement d'une facture d'avoir s'effectue à l'inverse d'une facture de doit. Dans le cas d'un retour de marchandises, les mêmes comptes vont être utilisés pour enregistrer l'opération.

Fournisseur	Avoir	Client
Facture n° 3...		
Montant brut		1 000,00
Remise 5 %		50,00
Net commercial		950,00
Escompte 2 %		19,00
Net financier		931,00
TVA 19,60 %		182,48
Net à votre compte		1 113,48

Comptabilité du vendeur

707 - Ventes de marchandises	950,00
665 - Escomptes accordés	19,00
44571 - TVA collectée	182,48
411 - Clients	1 113,48

Enregistrement d'un avoir équivalent à 5 % de la facture de doit initiale

Dans le cas d'une facture d'avoir portant sur un rabais, une remise, une ristourne, un compte spécifique va être utilisé. C'est le compte « 7097 - Rabais, remises, ristournes accordés ».

Fournisseur	Avoir	Client
Facture n° 3...		
Montant brut		500,00
Remise 5 %		25,00
Net commercial		475,00
Escompte 2 %		9,50
Net financier		465,50
TVA 19,60 %		91,24
Net à votre compte		556,74

Comptabilité du vendeur

7097 - RRR accordés sur ventes de marchandises	475,00
665 - Escomptes accordés	9,50
44571 - TVA collectée	91,24
411 - Clients	556,74

III - L'enregistrement dans les journaux et les comptes auxiliaires

1 Les journaux auxiliaires

Les enregistrements dans les comptes se font généralement dans des journaux auxiliaires. L'existence de plusieurs journaux entraîne une spécialisation de chacun pour l'enregistrement d'un certain type d'opérations. On retient généralement cinq journaux pour tenir la comptabilité d'une entreprise : journal des achats, des ventes, de banque, de caisse et des opérations diverses.

2 Les comptes auxiliaires

Les comptes de tiers méritent une attention particulière. Afin que les opérations passées avec les clients et les fournisseurs puissent être personnalisées et permettent d'identifier les tiers concernés, les enregistrements s'effectuent dans des comptes individuels.

Exemple : 411001 - Client X

Ces comptes font toutefois l'objet d'un regroupement dans deux comptes collectifs, respectivement « 411 - Clients » et « 401 - Fournisseurs ».